

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 33 (1971)
Heft: 7

Rubrik: La page du conducteur de moissonneuse-batteuse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page du conducteur de moissonneuse-batteuse

Préparation de la moissonneuse-batteuse en vue de la nouvelle campagne

A la fin de la campagne précédente, la moissonneuse-batteuse a bénéficié d'un entretien de protection avant son remisage d'hiver. Ces travaux comprenaient en gros le nettoyage complet de la machine (extraction des grains et des débris végétaux, enlèvement de la boue et de la terre) ainsi que l'entretien du moteur, des organes de transmission, des tôles, de la lame faucheuse et des pneus.

Ultérieurement, il a fallu procéder à l'entretien préventif de la machine, qui consiste en une révision générale. Ce contrôle fut effectué au commencement du printemps. On devait entre autres repeindre les tôles, tarer les injecteurs et procéder au rodage des soupapes.

Avant le début des moissons, il s'agit maintenant de s'occuper de la remise en état de marche de la moissonneuse-batteuse. Les opérations à exécuter à cet effet sont notamment les suivantes: remonter soigneusement les courroies (après essuyage des poulies qui avaient été graissées), les chaînes (dans le bon sens) et la lame faucheuse (après contrôle) / régler la tension des chaînes et des courroies / vidanger le carter d'huile du moteur (qui contenait de l'huile anticorrosion) puis le remplir d'huile normale / vérifier la batterie avant de la remettre en place / dégonfler les pneus (qui avaient été gonflés pendant l'hiver) et les mettre à la pression normale de travail / faire le plein d'eau et de carburant / remonter les injecteurs, la pompe d'injection et la magnéto / refaire le plein d'huile de la boîte de vitesses et du boîtier de direction / nettoyer les tendeurs de courroie / remonter les grilles et les toiles (après avoir vérifié ces dernières) / réapprovisionner les graisseurs. Quand ces diverses opérations sont terminées, il faut contrôler le bon état de marche de tous les organes et procéder aux essais de réglage (organes de coupe, d élévation, de battage, de séparation et de nettoyage). A ce propos, il convient de se baser sur les indications contenues dans le manuel d'entretien du constructeur.

Dès le début des moissons, la machine nécessitera un entretien de fonctionnement, qui comportera les opérations suivantes: nettoyage des filtres à air (le matin et une ou deux fois pendant la journée) / vidange et remplissage du carter d'huile (voir les prescriptions d'entretien) / remplissage et nettoyage extérieur du radiateur (le matin et si nécessaire aussi dans la journée) / graissage de la machine (comme cela varie selon les graisseurs, voir les prescriptions d'entretien) / remplissage du boîtier de direction (le matin) / tendre les toiles (chaque matin) et les détendre (chaque soir) / vérification et nettoyage des organes de coupe (chaque matin) / affûtage de la lame faucheuse (quand c'est nécessaire) / nettoyage des grilles, des secoueurs, du tablier et de l'auge à pierres (chaque matin et si

nécessaire aussi pendant la journée) / contrôle de la pression de gonflage des pneus (chaque matin) / remplissage du réservoir à carburant (chaque soir) / contrôle de la tension des chaînes (quand on a changé de pignon), remplacement des chaînes (dès qu'elles prennent du jeu), graissage des chaînes (environ une fois par semaine, avec du suif) / contrôle de la tension des courroies (chaque matin) / réglage des ressorts (chaque matin) / vérification des organes de sécurité (chaque matin).

Si la moissonneuse-batteuse est en bon état et correctement entretenue, il peut tout de même se produire des incidents de marche, qui sont principalement dus à une mauvaise adaptation des réglages aux conditions particulières de récolte. Etant donné que l'agriculteur dispose généralement de fort peu de temps pour ses moissons, des dérangements mécaniques ou des pannes qui immobilisent la machine entraînent des pertes de temps dont les conséquences peuvent être catastrophiques. Aussi est-il important pour lui d'avoir sous les yeux un tableau où se trouvent indiqués les incidents les plus courants et la manière d'y porter remède. Bien que ces incidents varient quelque peu selon le type et modèle de la machine, il est possible de les classer grossièrement comme suit:

Incidents de marche et façon d'y remédier

Pertes de grains à la barre de coupe — Réduire la vitesse de rotation du rabatteur / Reculer le rabatteur (récolte légère) ou l'abaisser et l'avancer (récolte versée) / Abaisser la barre de coupe (elle sectionne des épis) / Affûter les sections (si leurs tranchants sont ébréchés) / Redresser les doigts déformés / Fixer des releveurs sur la barre de coupe.

Pertes de grains excessives au batteur — Accroître la vitesse de rotation du batteur / Réduire l'écartement du contre-batteur (en arrière ou à gauche ou à droite) / Remplacer ou redresser des battes ou des dents du batteur (usées ou déformées) / Attendre que la récolte soit plus sèche.

Bourrages fréquents au batteur — Couper la récolte plus haut / Réduire la vitesse d'avancement / Augmenter légèrement la vitesse de rotation du batteur / Augmenter l'écartement du contre-batteur / Accroître la vitesse de rotation du tire-paille / Attendre que la récolte soit plus sèche.

Pertes de grains excessives aux secoueurs — Réduire la vitesse de rotation du batteur (si les ouvertures des secoueurs sont obstruées) / Accroître l'écartement du contre-batteur (si la paille est trop broyée) / Augmenter ou réduire la vitesse d'oscillation des secoueurs (selon le cas) / Régler la toile à l'arrière du tire-paille (si elle existe) / Couper la récolte plus haut ou réduire la vitesse d'avancement (si la machine est surchargée).

Pertes de grains excessives au nettoyage — Augmenter l'écartement du contre-batteur / Régler la grille à otots / Améliorer l'orientation de la ventilation / Nettoyer les grilles / Remplacer la grille inférieure par une autre à perforations plus grandes.

Travail de nettoyage insuffisant — Réduire la vitesse d'avancement / Accroître la ventilation et l'orienter vers l'avant / Augmenter l'écartement du contre-batteur.

Concassage des grains — Réduire la vitesse de rotation du batteur / Accroître l'écartement du contre-batteur (ou le régulariser). R.S.

Droit en matière de la circulation routière

Dimension des cales

La circulaire que le Département fédéral de justice et police a adressée le 27 avril 1971 aux Chefs des Services cantonaux des automobiles fournit à ce sujet les précisions suivantes:

Selon l'article 36, 2e alinéa, de l'OCE, les voitures automobiles lourdes doivent être munies d'au moins une cale appropriée, placée à un endroit facilement accessible. En outre, l'article 66, 4e alinéa de ladite ordonnance, prévoit qu'une cale est indispensable pour les remorques dont le poids total dépasse 750 kg.

Sont réputées appropriées les cales qui, utilisées correctement, empêchent un véhicule complètement chargé de se mettre en mouvement sur une rampe ou une pente de 16 pour cent. Des essais ont démontré que cette condition est remplie déjà par de simples cales, dont la surface côté roue est plate mais forme avec le sol un angle de 40° et lorsque sont observées les directives suivantes, qui ont été élaborées avec le concours de la Commission des experts de l'Association des Chefs des Services cantonaux des automobiles:

Type	Longueur mm	Largeur mm	Hauteur mm	Angle d'inclinaison	Pour les véhicules
I	180	120	120	40°	jusqu'à 3,5 t
II	285	150	170	40°	jusqu'à 16 t
III	400	300	230	40°	de plus de 16 t

Les cales qui ne sont pas conformes à ces directives seront contrôlées chacune en particulier quant à leur efficacité. Elles seront faites d'un matériau solide; le dessous doit être antidérapant et ne pas endommager les routes. S.C.



**Conducteurs de tracteurs,
faites connaître assez tôt** **votre intention
de changer de direction!**